



Commune de
SAINT-FERREOL-D'AURORE (43)

**Révision
du Plan Local d'Urbanisme**

Droit de Préemption Urbain
Territoire - 1/5000e



ELL :
Approbation le 16 décembre 2024
N° pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2024

Révisions et modifications

Référence : 48095



- Droit de Préemption Urbain
- Parcelles
- Cours d'eau
- Cours d'eau (DDT43, 2023)

